



Mission d'accompagnement, de conception
et de réalisation d'un parc sur la commune de Fèves (57)

RESTITUTION PUBLIQUE DE L'ESQUISSE SOMMAIRE
09/07/2019

omnibus

SOMMAIRE

1. Introduction

- > Rappel de la démarche et du périmètre de l'étude
- > Calendrier

2. Synthèse de l'état des lieux et du programme

3. Ce qui nous guide : le schéma directeur

- > Les chemins
- > L'eau
- > Les espaces couverts et ouverts
- > Répartition des usages

4. Esquisse sommaire

- > Ambiances et milieux traversés
- > Quelques références

5. Plan des interventions et estimations

- > Et la suite ?
- > En chantier des entreprises
- > En chantier participatif

1. Introduction

- > Rappel de la démarche et du périmètre de l'étude
- > Calendrier

2. Synthèse de l'état des lieux et du programme

3. Ce qui nous guide : le schéma directeur

- > Les chemins
- > L'eau
- > Les espaces couverts et ouverts
- > Répartition des usages

4. Esquisse sommaire

- > Ambiances et milieux traversés
- > Quelques références

5. Plan des interventions et estimations

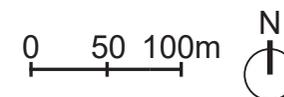
- > Et la suite ?
- > En chantier des entreprises
- > En chantier participatif

> DÉMARCHE ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

- Un parc dont la création dépendra d'un élan collectif, des propositions et de l'impulsion de chacun : commune, habitants, propriétaires, écoles, associations, agriculteurs, éleveurs ...
- Élaboration du P.L.U. : les habitants forment le vœu d'aménager un parc comme un lien entre les quartiers. Depuis, la commune acquiert progressivement des parcelles sur le coteau.
- La commune n'a pas nécessairement à être propriétaire de l'ensemble du coteau. La transformation progressive des paysages du parc peut aussi se faire par conventionnement avec les propriétaires. Une solution moins lourde administrativement et financièrement pour la commune. Une solution avantageuse pour le propriétaire qui en échange d'un «laisser-passer», «laisser-occuper», voit son terrain entretenu et géré gracieusement.

Recensement parcellaire

- Parcelles acquises
- Parcelles en discussion



> DÉMARCHE ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

- Objectif de cette esquisse sommaire : savoir ce à quoi l'on tient, ce que l'on veut pour le parc, imaginer les usages et les paysages de demain sur le coteau.

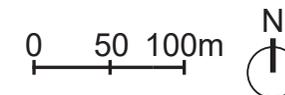
- Aucune des propositions qui vous sont présentées ci-après ne sont figées. Elles sont à prendre comme un guide sur lequel s'appuyer et peuvent bien sûr évoluer avec vous. Les idées sont les bienvenues.

- Des études complémentaires associant d'autres bureaux d'études (VRD, géomètre, hydrologie ...) sont nécessaires pour aller plus loin dans le dessin du parc et préciser la faisabilité de certaines propositions.

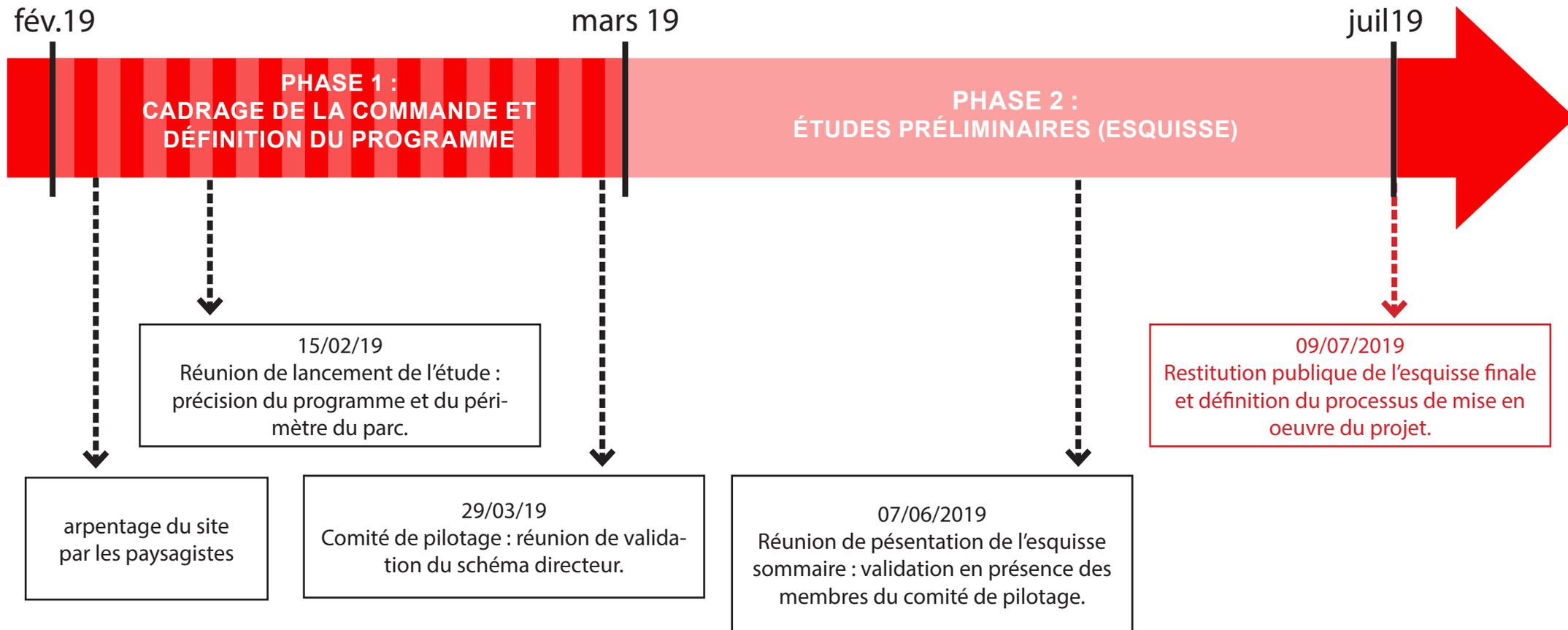
Recensement parcellaire

 Parcelles acquises

 Parcelles en discussion

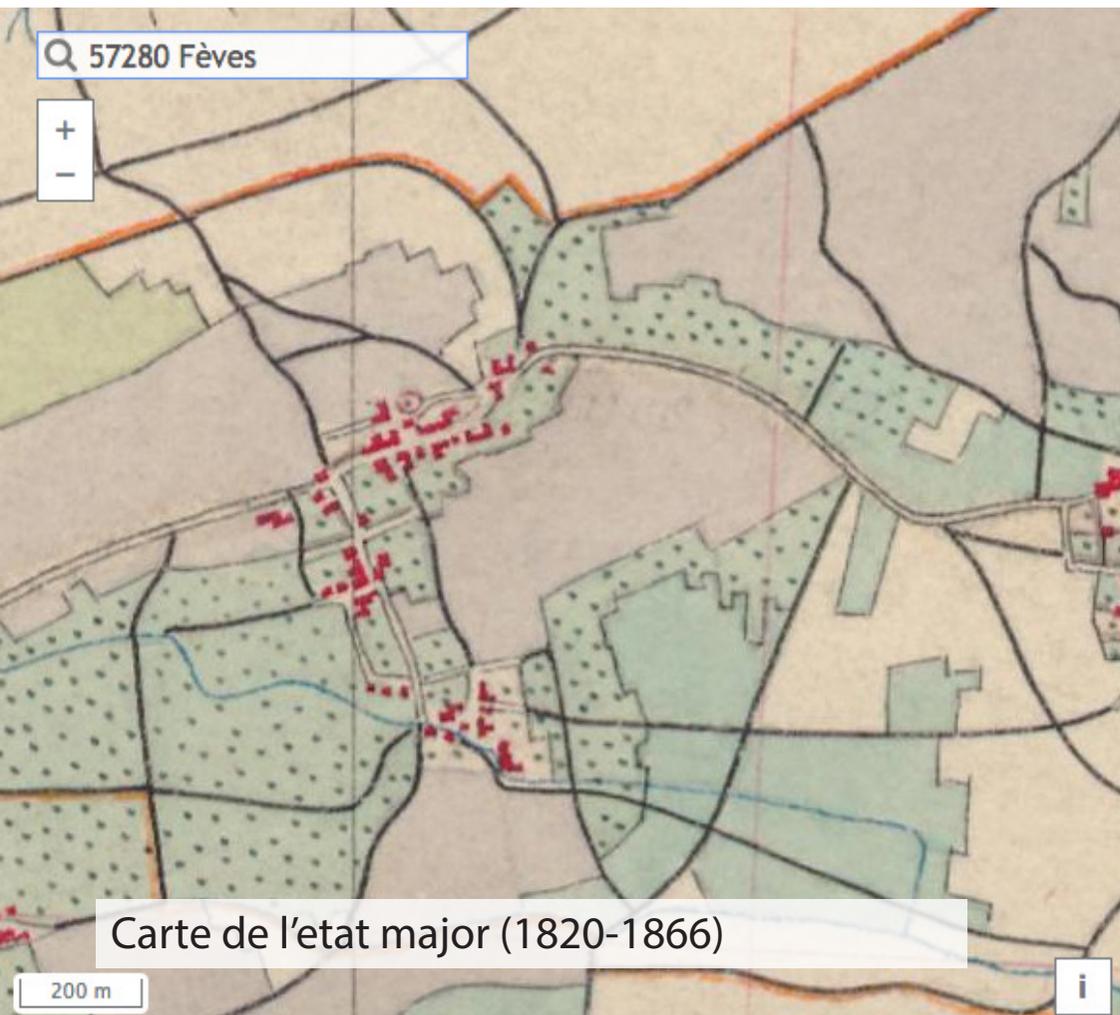


> CALENDRIER DE L'ÉTUDE



> SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

- Sur les côtes de Moselle, le village, en forme d'un fer à cheval, s'est construit autour d'un cœur «de nature» préservé.



> SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

- Le cœur du «fer à cheval», un espace en grande partie ouvert, en prairie, entre deux quartiers de lotissements.



> SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

- Une eau omniprésente (ruisseau, fossés, zones humides ...)



> SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

• Un coteau autrefois cultivé et pâturé qui s'enfriche peu à peu et se boise sur le haut, malgré quelques initiatives privées.

Bois
et friches impénétrables

Vignes

Friches accessibles

Cultures vivrières

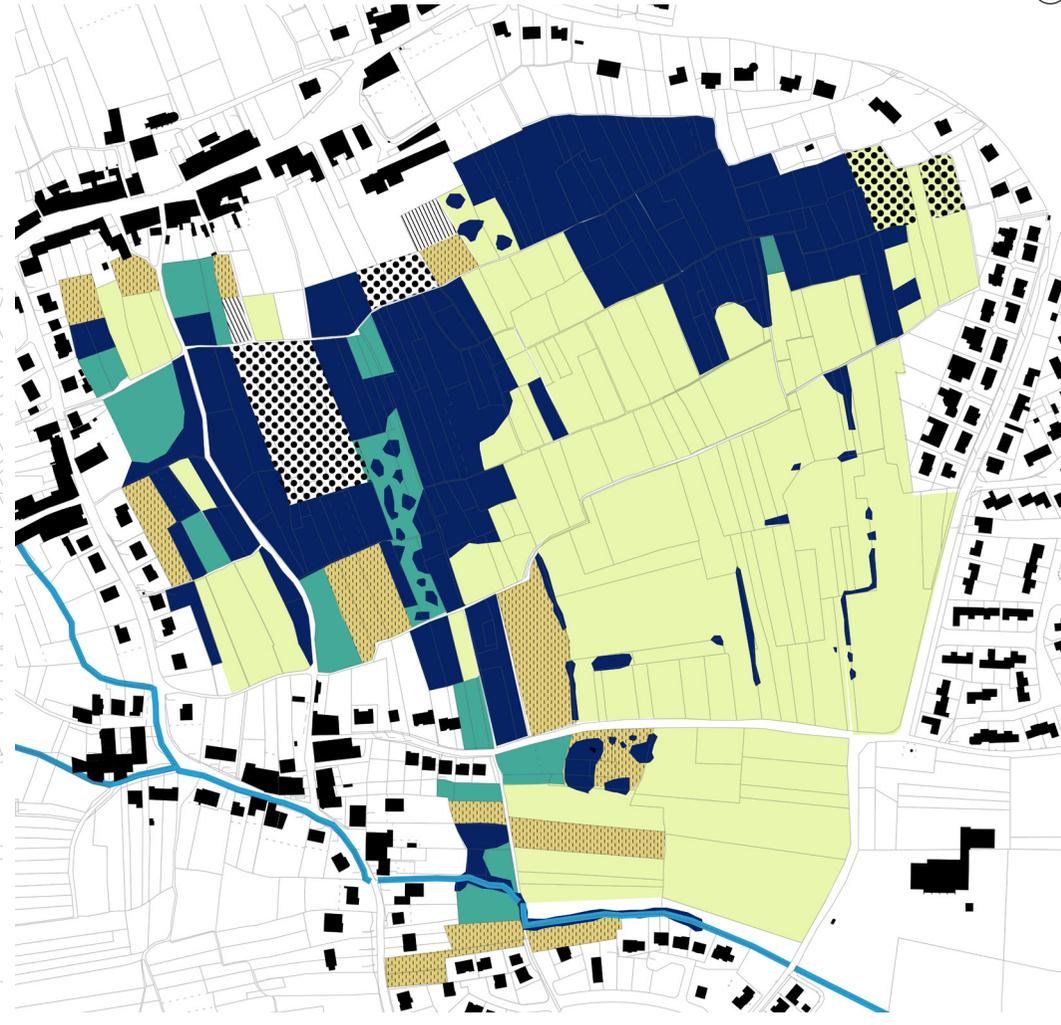
Vergers

Prairies productions
(herbe/pâturage)

0 50 100m



Relevés d'après vue aérienne de 1959



Relevés d'après vue aérienne actuelle

> SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

- En contrebas, une vue sur le village qui tend à s'effacer.

L'école



> SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

- Un site traversé d'est en ouest et du nord au sud par un réseau de sentiers plus ou moins entretenus, plus ou moins fréquentés, dont certains pourtant visibles sur le cadastre ont physiquement disparu.

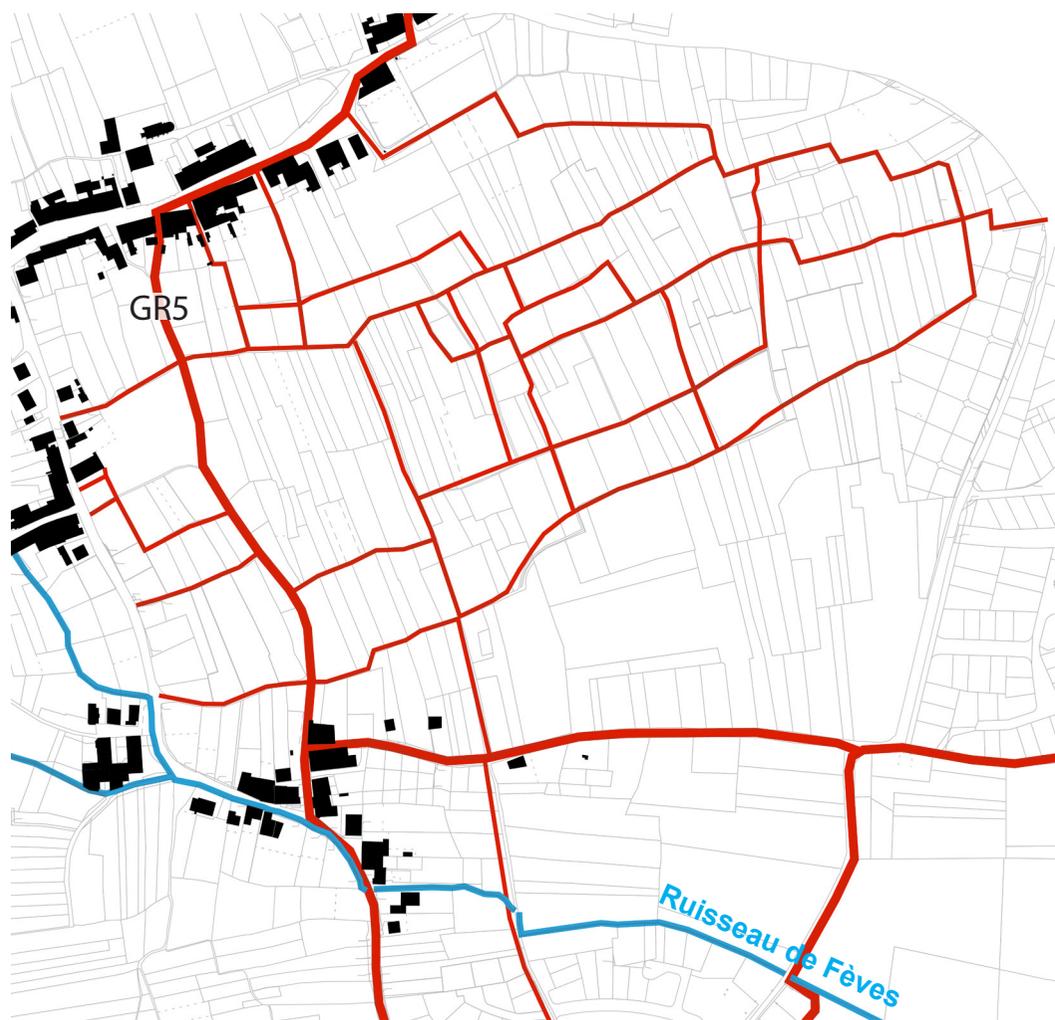
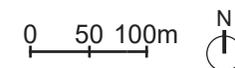


> SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

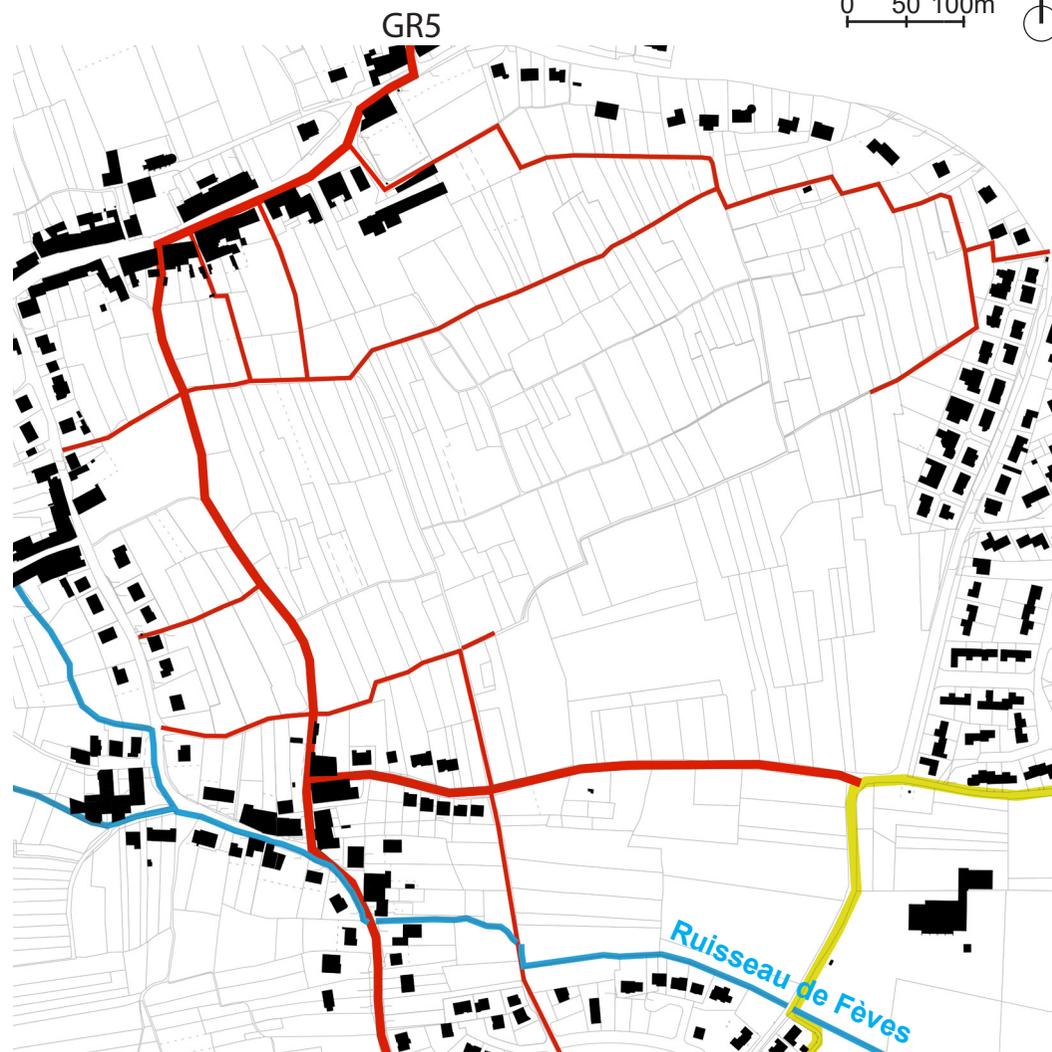
- Ces chemins représentent des accès piétons potentiels à l'école et à la rue principale du village (rue Haute).

— Sentier pédestre

— Piste cyclable



Relevé des chemins en 1959



Relevés des chemins en 2019

> SYNTHÈSE DU PROGRAMME

- **Un parc qui relie les quartiers et les habitants :**

- > Un vaste espace public affirmé en coeur du village.
- > Des sentiers consolidés pour rejoindre ses principaux équipements (école, salle des fêtes, mairie ...).
- > Le Chemin du four rendu aux mobilités douces.
- > Le coteau accessible à vélo d'Ouest en Est.

- **Un parc agréable et utile :**

- > Accueillir l'eau de pluie dans un espace praticable par temps sec comme humide.
- > Offrir un parc où le jeu est possible partout.
- > Créer un espace productif (nourricier, bois d'affouage ...) en lien avec les initiatives locales (Syndicat arboricole et horticole, café Fauve, restauration scolaire - AFAD, agriculteurs et éleveurs locaux ...).

- **Un parc qui met en valeur la silhouette du village :**

- > Mettre en place une gestion des espaces de manière à assurer la lisibilité du village dans le temps (gestion ? abattage, recépage ... ?).

- **Un parc qui dessine les franges des quartiers voisins :**

- > Créer des lisières de qualité autour du ruisseau de Fèves et le long du quartier à l'est ; des lisières agréables, utiles et harmonieuses.

1. Introduction

- > Rappel de la démarche et du périmètre de l'étude
- > Calendrier

2. Synthèse de l'état des lieux et du programme

3. Ce qui nous guide : le schéma directeur

- > Les chemins
- > L'eau
- > Les espaces couverts et ouverts
- > Répartition des usages

4. Esquisse sommaire

- > Ambiances et milieux traversés
- > Quelques références

5. Plan des interventions et estimations

- > Et la suite ?
- > En chantier des entreprises
- > En chantier participatif

> LES CHEMINS POUR CONSTRUIRE UNE TRAME DANS CE GRAND ESPACE OUVERT

 Chemins principaux existants

 Chemins principaux à créer ou à rouvrir

 Chemins secondaires existants

 Chemins secondaires à créer ou à rouvrir

 Pistes et chemins cyclables existants

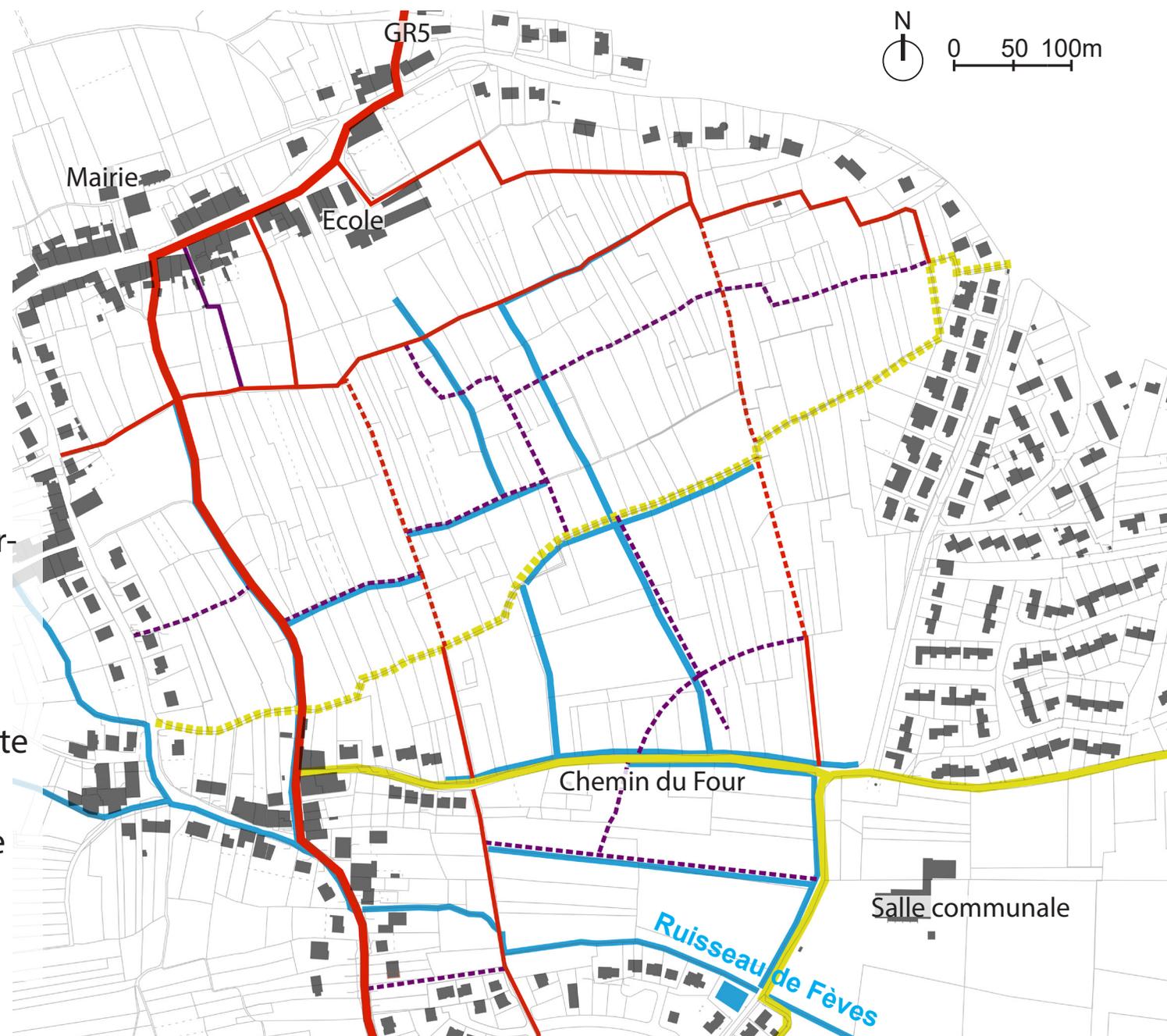
 Chemins cyclables à créer

- Des chemins principaux pour traverser rapidement le parc et desservir équipements et quartiers.

- Des chemins pour se promener, prendre le temps.

- Des chemins au bord de l'eau, cette eau que l'on met en scène.

- En amont, un important travail de repérage et de balisage pour marquer les chemins enfrichés et ceux traversant la grande prairie.



> L'EAU : UN ATOUT POUR CRÉER DE NOUVEAUX MILIEUX NATURELS ET POUR JOUER *

* *Demande relevés et études complémentaires*

-  La pataugeoire
-  Prés et prairies humides et/ou inondables (marée montante)
-  Fossés d'écoulement des eaux
-  Fossés de recueil des eaux de ruissellement
-  Sens de circulation des eaux de ruissellement

- Une pataugeoire toujours en eau en pente faible jusqu'au fossé, d'une profondeur max. de 80cm. Un lieu d'observation de la faune, de la flore, un lieu pour tremper ses pieds.
- Des prairies et des prés inondables en fonction de la météo et des saisons.
- Des fossés pour recueillir et ralentir la course de l'eau qui accompagnent les chemins.

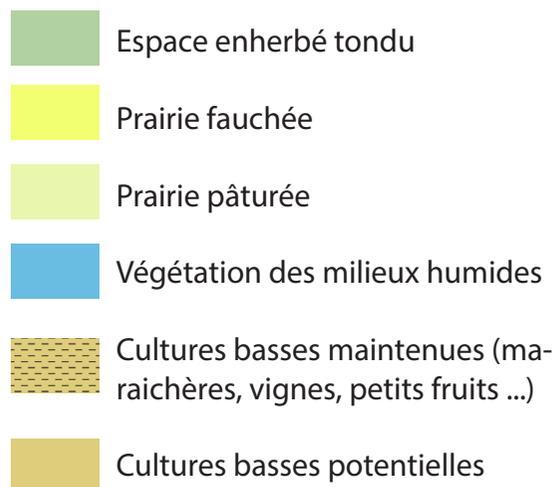


> LES ESPACES COUVERTS



- Maintien des bois et plantations de vergers lorsqu'ils sont à distance des habitations et qu'ils n'occulent pas les vues les paysages.
- Des bois existants transformés en prés-bois comme abris pour les animaux.
- Des bosquets apportant de l'ombre sur le parc central et les espaces pâturés ; des haies comestibles accompagnant les chemins et servant de refuge à la faune.

> LES ESPACES OUVERTS



- Maintien de l'ouverture de la grande prairie centrale par tonte, fauche et pâturage.
- Maintien des cultures vivrières existantes. Maintien et dégagement des vues, apport de lumière en défrichant les parcelles au contact des habitations puis mise en culture de ces parcelles en fonction des conventions signées avec les propriétaires.



> RÉPARTITION DES USAGES

- Un parc composé d'espaces de productions, traversable facilement, offrant une perception des saisons et des activités agricoles.
- Une juxtaposition de plusieurs milieux, couverts, ouverts, offrant des ambiances diverses, devenant un terrain d'aventure et de jeux immense !
- Des cultures vivrières basses maintenues ou plantées au contact des habitations, des vergers sur des parcelles favorablement exposées, bénéficiant d'un approvisionnement en eau et d'un travail de défrichage restreint => 5,9Ha.
Des prés maintenus ou réouverts par pâturage => 9,9Ha.
Des bois gérés pour leur valorisation en bois de chauffage voire bois d'oeuvre => 2,9Ha

1.

 Espaces de loisirs

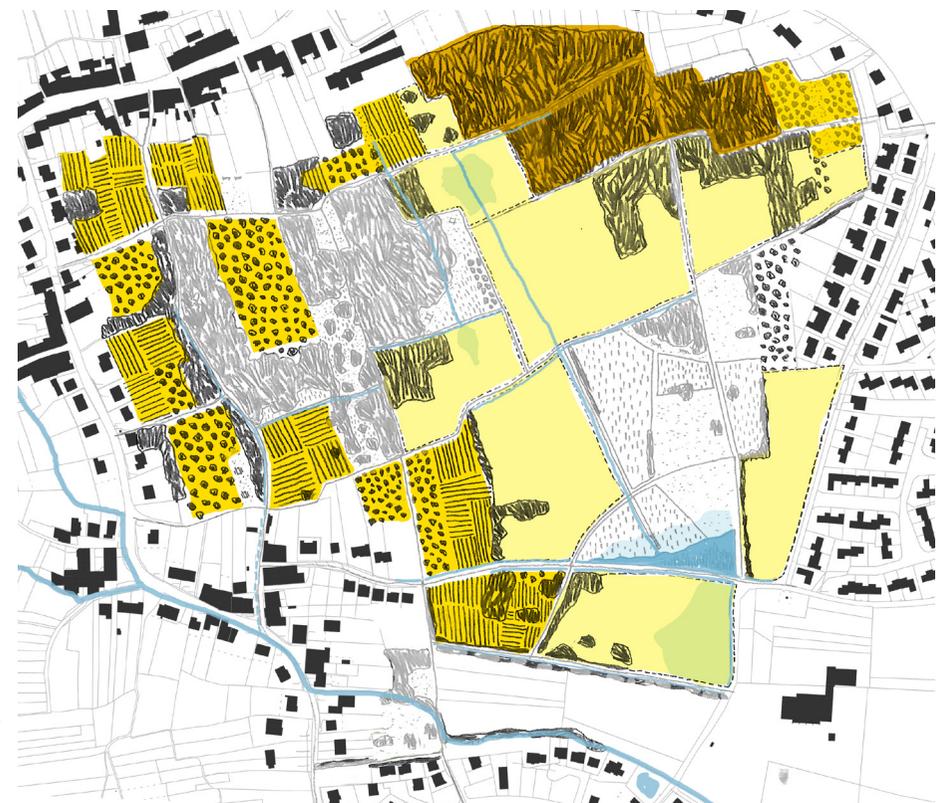
2. Espaces de productions

 Bois  Cultures  Pâturage

1.



2.



1. Introduction

- > Rappel de la démarche et du périmètre de l'étude
- > Calendrier

2. Synthèse de l'état des lieux et du programme

3. Ce qui nous guide : le schéma directeur

- > Les chemins
- > L'eau
- > Les espaces couverts et ouverts
- > Répartition des usages

4. Esquisse sommaire

- > Ambiances et milieux traversés
- > Quelques références

5. Plan des interventions et estimations

- > Et la suite ?
- > En chantier des entreprises
- > En chantier participatif

> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS

Le poste d'observation

Le verger confiture

Le chemin de l'enclos

La prairie aux insectes

Le belvédère

La grande course

La clairière aux mûres

Le bois des cabanes

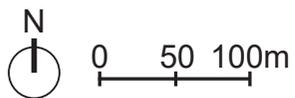
La clairière à cache-cache

Un barbecue entre amis

La pataugeoire

L'allée des petits fruits

La pause du ruisseau



> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // RÉCRÉATIONS



La clairière aux mûres

> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // RÉCRÉATIONS

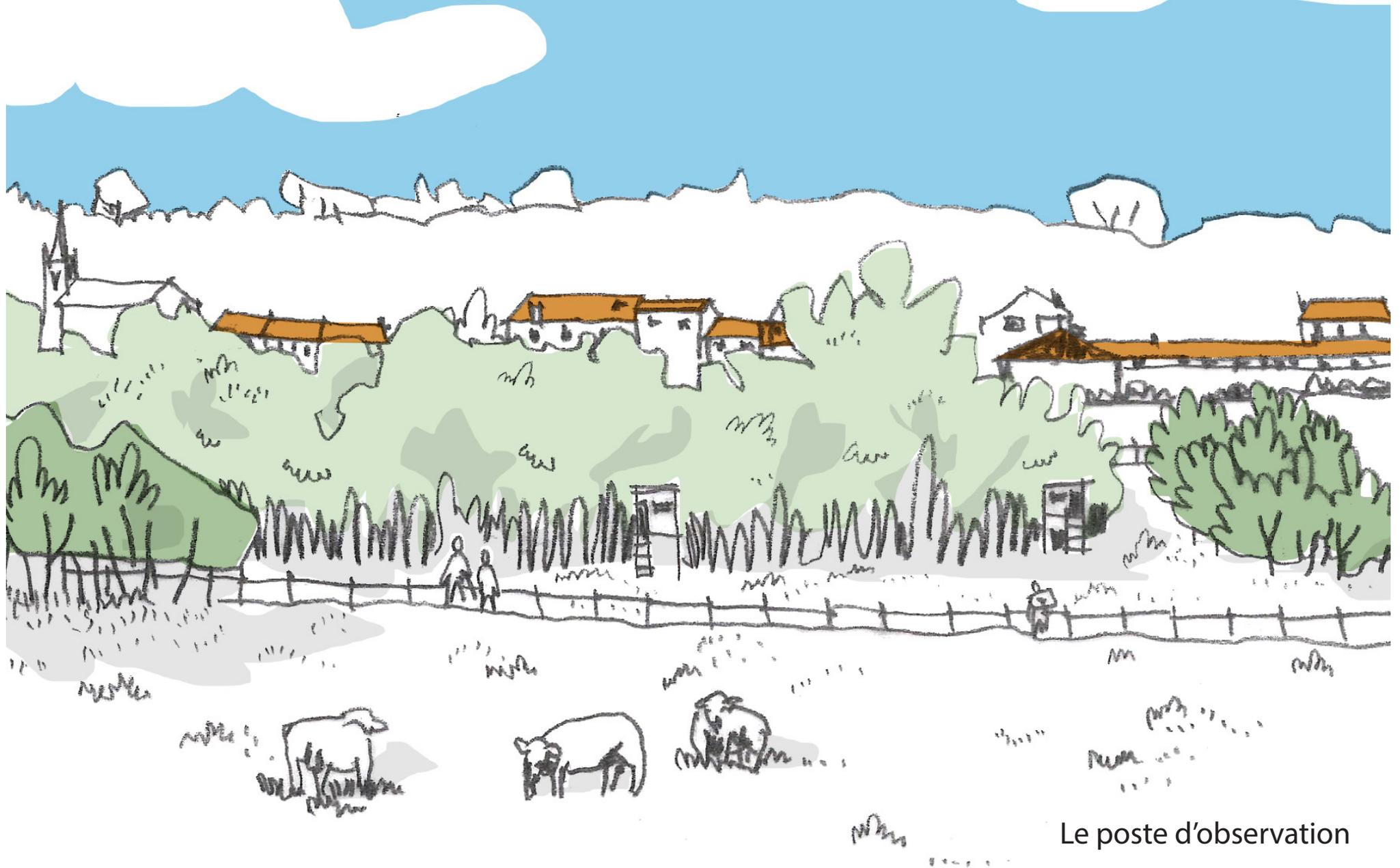


La clairière à cache-cache

> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // RÉCRÉATIONS



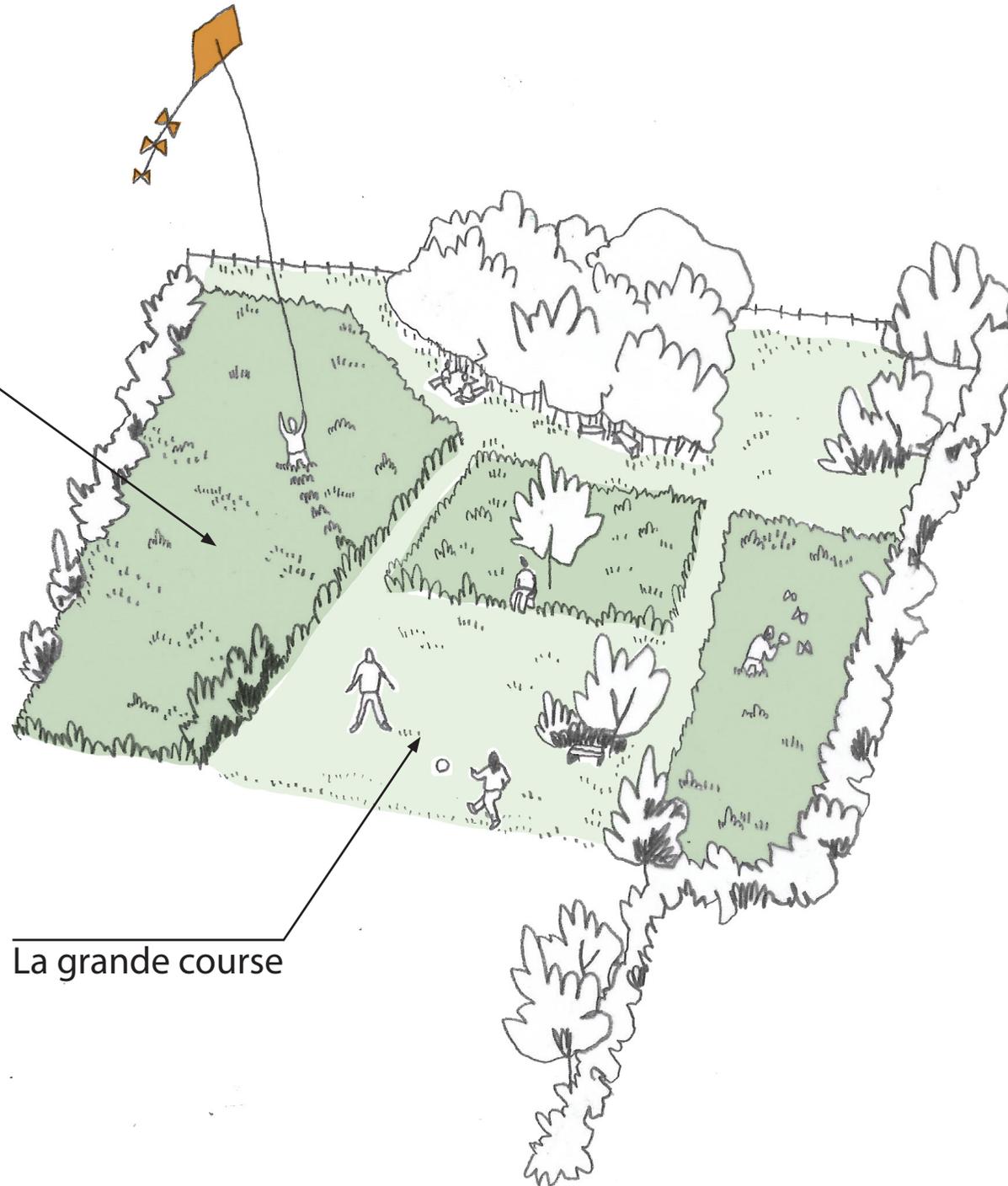
> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // RÉCRÉATIONS



Le poste d'observation

> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // RÉCRÉATIONS

La prairie aux insectes



La grande course

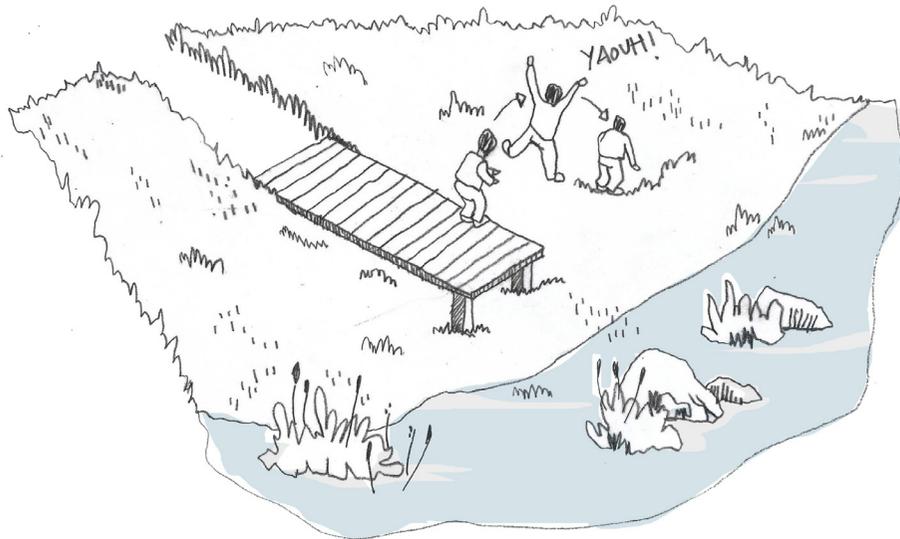
> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // AU CONTACT DE L'EAU

La pataugeoire

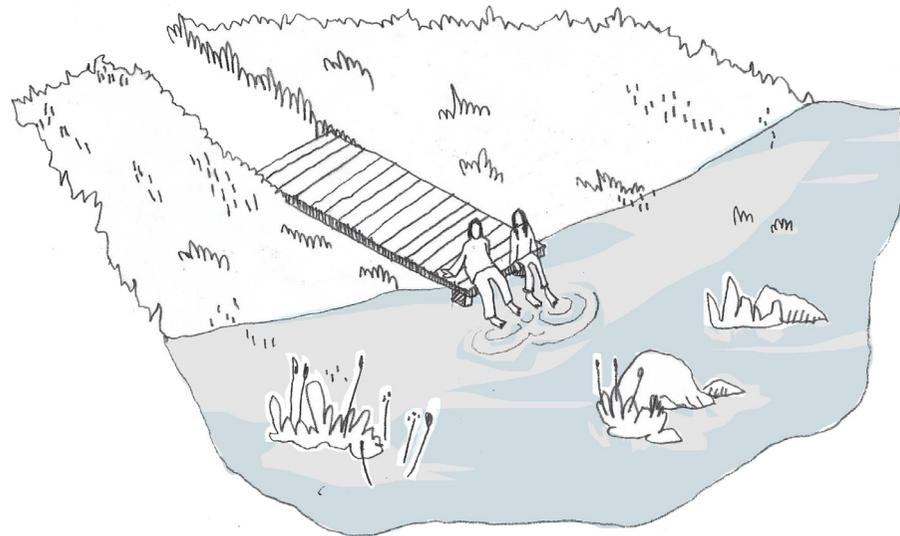


> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // AU CONTACT DE L'EAU

Le ponton à sec



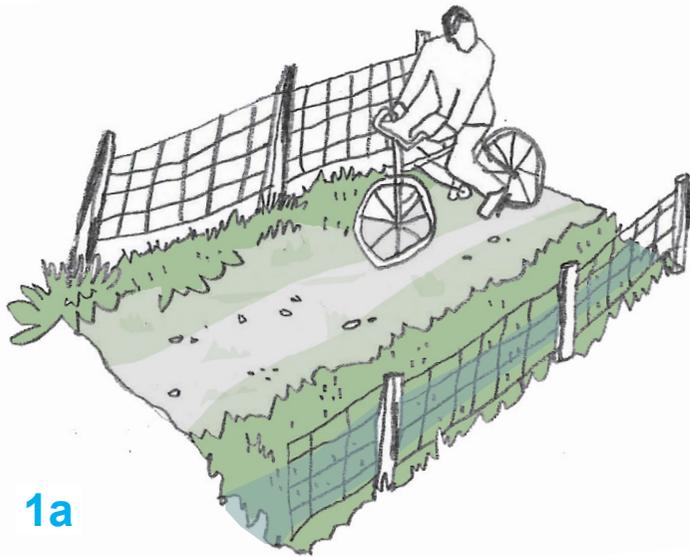
Le ponton à marée haute



Des jeux dans les fossés



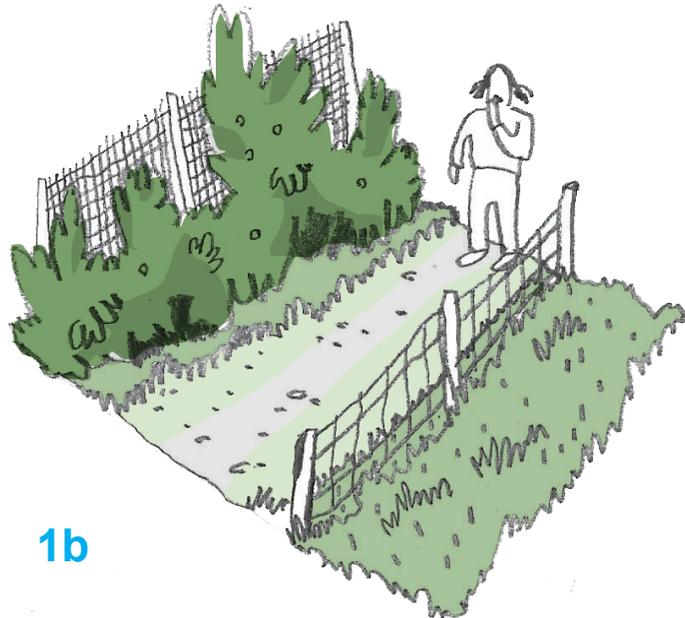
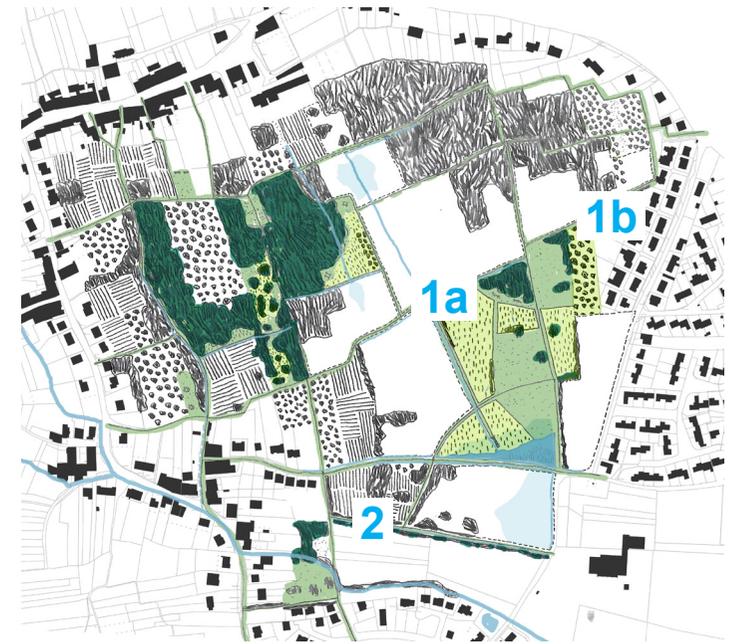
> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // SUR LES CHEMINS



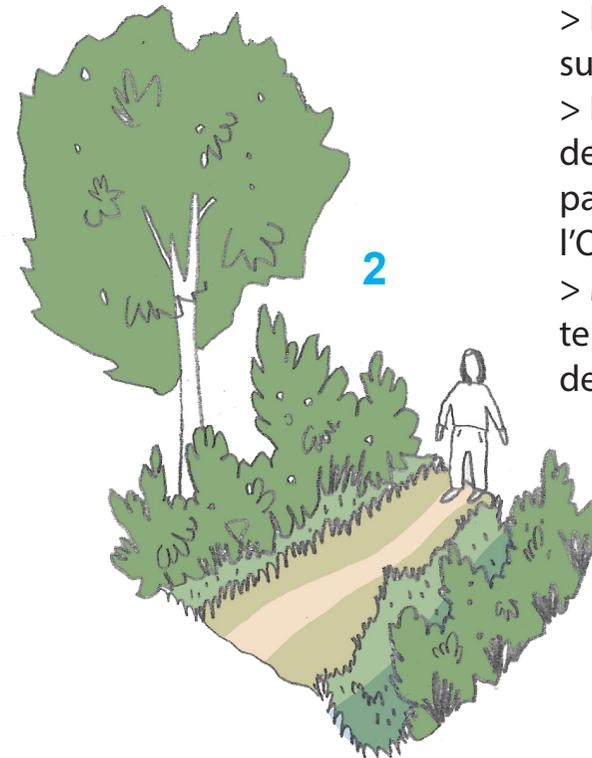
1a

1a et b. La traversée Ouest-Est du parc

- > On peut y circuler à vélo comme à pied. Elle longe les courbes topographiques, les prés pâturés et le parc.
- > A l'est, des haies comestibles font la limite avec le fond des jardins.
- > Matériau envisagé : grouine de Meuse sur une largeur de 0,8cm.



1b



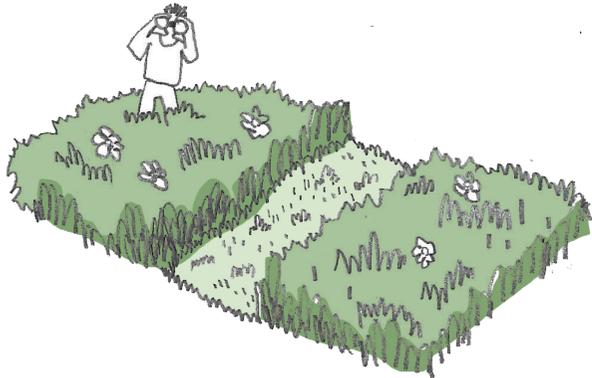
2

2. L'allée des petits fruits

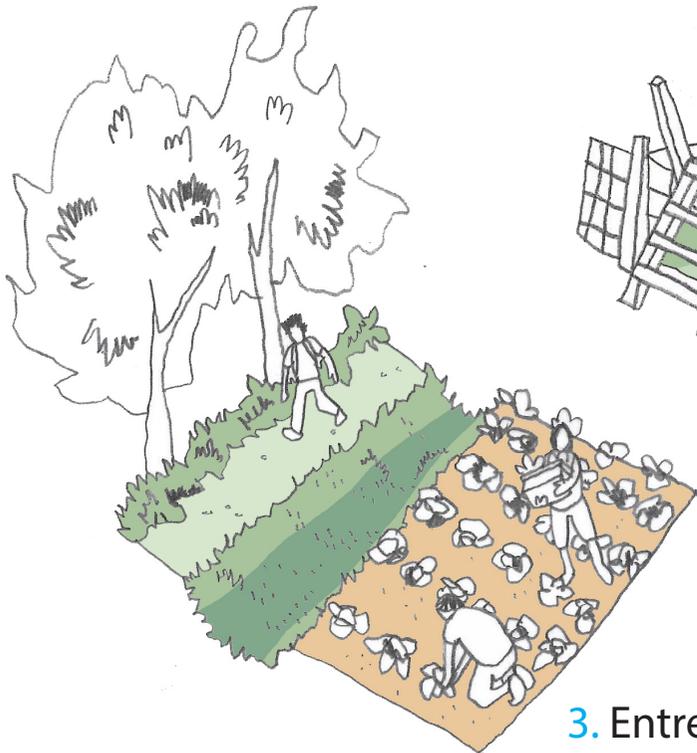
- > Elle permet de relier les quartiers sud à la salle des fêtes.
- > Ponctuée d'arbres et longée par des haies d'un côté ou des deux et par un fossé, elle dessine la limite de l'OAP au sud du chemin du Four.
- > Matériau envisagé : chemin en terre, accôtments fauchés. Largeur de 0,8m.

> AMBIANCES ET MILIEUX TRAVERSÉS // SUR LES CHEMINS

1. Les chemins tondus de la prairie aux insectes



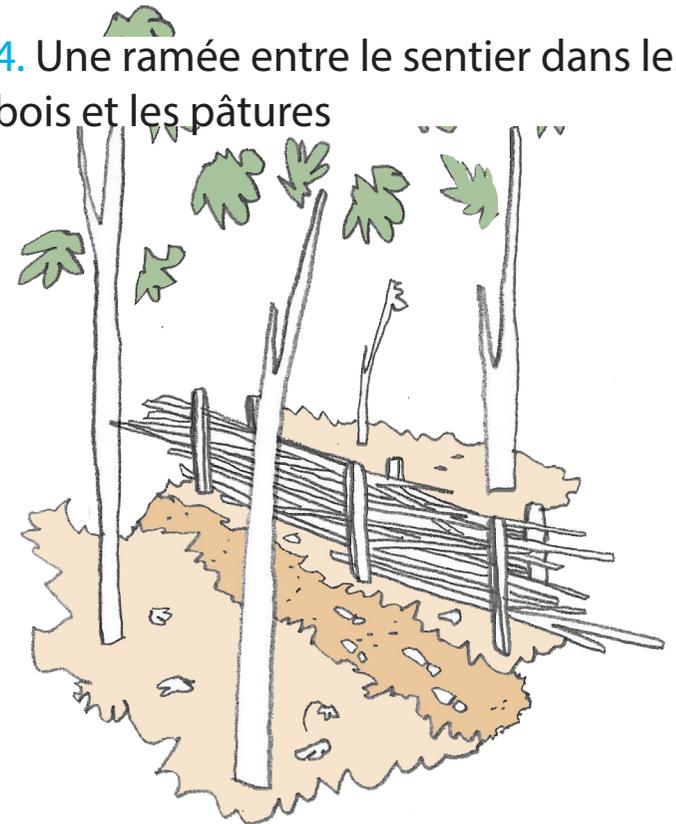
2. Le chemin de l'enclos et son franchissement



3. Entre lisière et cultures



4. Une ramée entre le sentier dans les bois et les pâtures



QUELQUES RÉFÉRENCES - LES ESPACES DE LOISIRS



LE PARC DE LA CAVÉE DU GUÉ, PLAILLY (60) Un parc de 3ha autour d'une mare (faisant office aussi de bassin de rétention). Un milieu d'observation et un refuge pour la faune. Une gestion durable (fauche tardive, pâturage extensif ...).



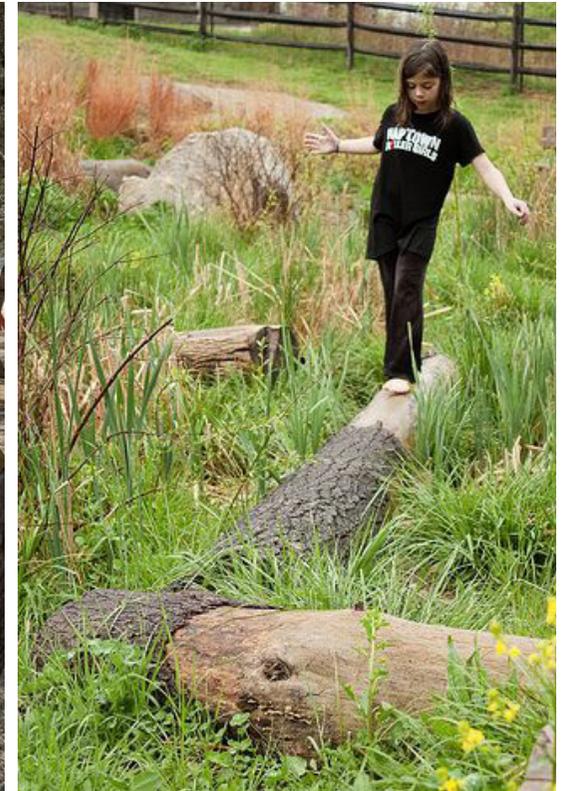
QUELQUES RÉFÉRENCES - LES ESPACES DE LOISIRS



LE PATIS DE NAVEIL (41)
Création d'un espace public avec les habitants de la commune et les écoliers. Aménagement des bords de la mare. La fauche dont le produit est redistribué à un agriculteur représente le principal mode de gestion.



QUELQUES RÉFÉRENCES - LES ESPACES DE LOISIRS



QUELQUES RÉFÉRENCES - LES ESPACES DE PRODUCTIONS



LE PARC DES LILAS, VITRY-SUR-SEINE (94)

Les sentiers, chemins et les routes ont été le support pour dessiner les séquences de ce vaste parc agricole, également lieu de manifestations festives. Des associations et professionnels gèrent les espaces cultivés et pâturés.



QUELQUES RÉFÉRENCES - LIMITES ET ASSISES



LE PARC DES OBLATES, NANTES (44) Les habitants qui ont participé à la conception du parc arpentent le coteau surplombant la Loire, les vergers, les prés pâturés par des moutons «Belle-Île», des champs de fleurs à couper ...



TWICKEL ESTATE (PAYS-BAS)
Le mobilier est sobre mais pas anecdotique. Dans ce grand espace ouvert, sous un arbre, bien placé, il trouve toute son importance, sa force.

HAIE PLESSÉE - ECOLE DE LA CHEVALERAIE (44)
Les limites peuvent être travaillées avec les ressources trouvées sur place.

1. Introduction

- > Rappel de la démarche et du périmètre de l'étude
- > Calendrier

2. Synthèse de l'état des lieux et du programme

3. Ce qui nous guide : le schéma directeur

- > Les chemins
- > L'eau
- > Les espaces couverts et ouverts
- > Répartition des usages

4. Esquisse sommaire

- > Ambiances et milieux traversés
- > Quelques références

5. Plan des interventions et estimations

- > Et la suite ?
- > En chantier des entreprises
- > En chantier participatif

> ET LA SUITE ?

- Conventionnement avec les propriétaires mais aussi avec des partenaires tels que des agriculteurs, éleveurs, candidats à l'installation, associations etc.

> Représente la première étape et se poursuivra tout au long de la démarche de «reconquête» du coteau, en parallèle des travaux et chantiers participatifs.



INITIATIVES INSPIRANTES

Les coteaux de Ludres (54)

La commune a progressivement acquis des parcelles qu'elle a classé au P.L.U. en Zone N ou A afin d'éviter qu'elles ne se construisent. Différentes associations occupent et gèrent les terrains confiés par la collectivité : sentiers rouverts, installation de ruches, plantations d'un verger, création d'un jardin pédagogique, chantiers collectifs ...



Malain (21)

Les habitants se sont mobilisés pour faire revivre le village, réhabiliter des logements et accueillir de nouvelles activités. Ils ont entre autres, défriché collectivement des terrains au-dessus du village, construit un poulailler pour y installer un élevage de poules par un exploitant professionnel.



> ET LA SUITE ?

• Etudes préliminaires :

- > Relevés de géomètre sur le chemin du four et le parc central (mare, prairies aux insectes, grande course).
- > Sondage et études hydrauliques pour préciser la faisabilité de la mare.
- > Etat des lieux et potentiels des parcelles boisées (repérage des arbres à abattre ou à élaguer si dangereux ou pour retrouver les vues sur le village, évaluation des volumes de bois à réutiliser sur les chantiers, repérage du bois d'oeuvre potentiels pour les aménagements futurs de la commune ...).
- > Relevés botaniques et faunistiques de la grande prairie en option pour assurer au mieux sa gestion, pour une portée éventuellement pédagogique.
- > Etudes de maîtrise d'oeuvre complète pour les aménagements réalisés par les entreprises (une fois les relevés de géomètre, études et sondages hydrauliques transmis).

• Phase 1 : aménagement du parc central et ré-ouverture des chemins sur le coteau

- > Création de la mare, du chemin cyclable O/E traversant le parc sur le coteau, ré-ouverture des fossés, travaux d'élagage et d'abattage, semis et plantations des haies et bosquets du parc central par les entreprises.
- > En chantier participatif : défrichage de la clairière aux mûres, à cache-cache, ré-ouverture des chemins enfrichés, création de mobiliers, de ramées, plessage de haies et plantations.

• Phase 2 : aménagement du secteur sud du chemin du Four et du sentier N/S reliant à l'est, la salle communale au vieux village

- > Création de sentiers pédestres et plantations de haies.

> EN CHANTIER DES ENTREPRISES

 Travaux de terrassement pour la réalisation de la pataugeoire et des fossés

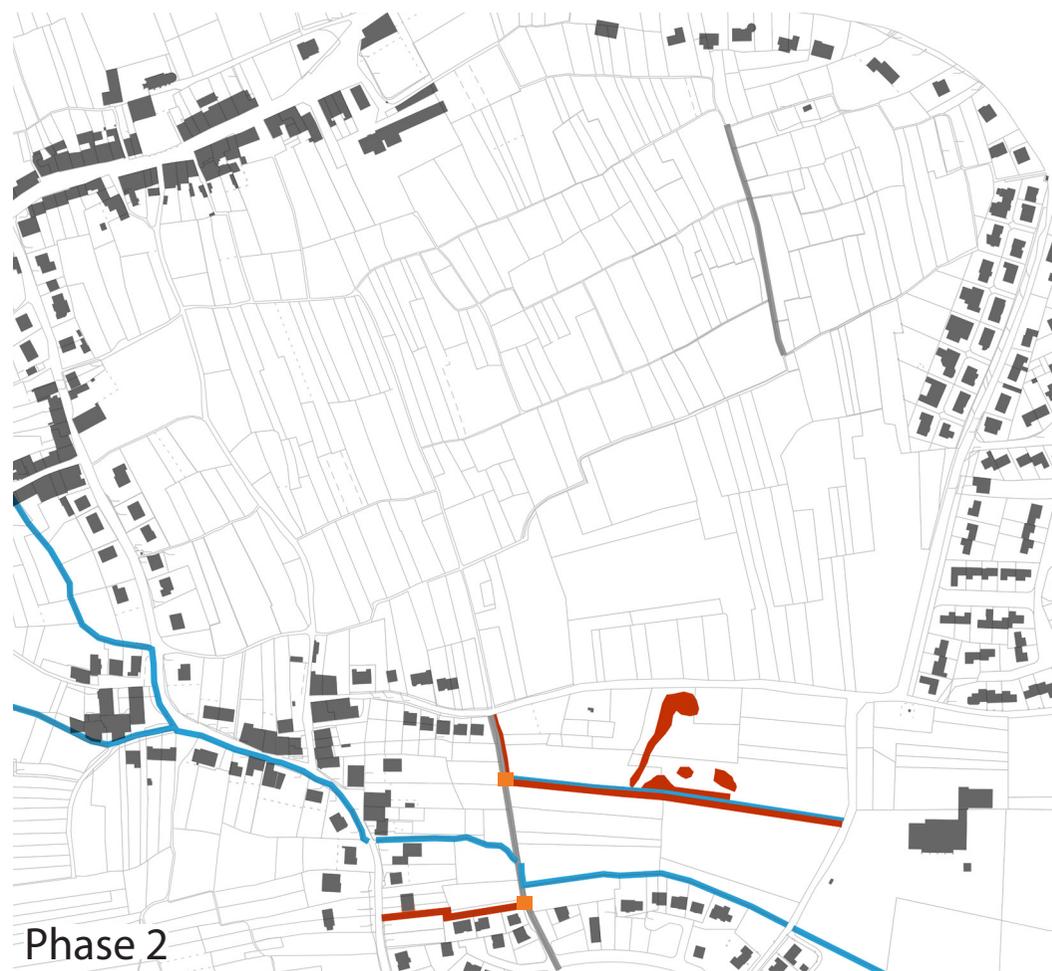
 Création de chemins principaux en grave calcaire (parc) et en stabilisé (traversée O/E)

 Création de 6 seuils pavés enherbés pour marquer les croisements sur les chemins

 Préparation du sol, semis et plantations des haies et bosquets

 Travaux d'élagage et d'abattage après repérage par bureau d'étude

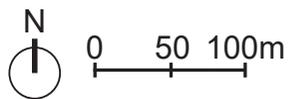
 Fourniture et pose du ponton du parc et des franchissements



> EN CHANTIER PARTICIPATIF

Plan des interventions en chantier participatif

-  Défrichage ponctuel pour ré-ouverture des chemins
-  Défrichage par débroussaillage
-  Défrichage et maintien des espaces ouverts par pâturage
-  Ré-ouverture des vergers par pâturage
-  Plantation de vergers
-  Gestion par fauche de la prairie
-  Plantations de haies
-  Réalisation de mises en défens, ramée, clayonnage
-  Plessage de haies
-  Fabrication de mobiliers et de jeux à partir des rémanents issus de l'abatage ou élagage des boisements et défrichage.



MERCI DE VOTRE ATTENTION.

